



Compte-rendu du Conseil de l'UFR Lettres et philosophie du
jeudi 27 mars 2019, salle du Conseil de Lettres, 13 h

Directeur de l'UFR : Henri Garric.

Présents : Samir Bajric, Gilles Bousquet, Virginie Brinker, Guillaume Coqui, Richard Crescenzo, Marie-Ange Fougère, Corinne François-Denève, Jean-Claude Gens, Jean-Baptiste Goussard, Éric Heilmann, Estelle Oudot.

LATOSS : Maud Lauferon, Philippe Vigneron.

Étudiants : Grégory Perigot.

Invités présents : Vanessa Besand, Séérine Blot, Claire Despierres, Youssef El Hanbali, Michel Erman, Anne Montmayeur, Jérôme Martin.

Excusés : Sylvie Laigneau (procuration à Estelle Oudot)

1. Approbation du compte rendu du conseil du 7 février

Approbation à l'unanimité.

2. Informations générales

Toute demande d'investissement doit être faite la semaine prochaine car le budget rectificatif va être envoyé. Le département d'Infocom a besoin d'une troisième salle équipée à Chabot-Charny (la salle 302) : Eric Heilmann explique que la demande faite au Conseil régional a été refusée et il demande à l'UFR le financement du remplacement de dix ordinateurs (800 € chacun).

Statut du CIEF : le Centre International de l'Enseignement du Français fonctionne de manière associative et a un budget excédentaire. Il connaît une baisse très forte de ses effectifs. L'uB nous demande, pour le redynamiser, d'offrir une possibilité de diplôme à ce centre : un DU validant six niveaux de FLE (A1, A2, B1, B2, C1 et C2). L'UFR demande que soit financé, sur les moyens du CIEF, le recrutement d'un directeur pédagogique qui ferait l'interface entre le centre et l'UFR. Michel Erman insiste sur le fait que ce poste exige de grandes compétences, à la fois pédagogiques et scientifiques, et suggère soit que des moyens soient réellement affectés au financement de ce poste, soit qu'un enseignant de l'UFR prenne en charge cette tâche. Henri Garric estime difficile qu'un collègue accepte cette charge de travail. Eric Heilmann souhaite qu'un profil d'emploi soit rédigé pour visualiser les compétences exigées et s'interroge en outre sur la validité de cette diplomation, le CIEF étant une association.

La motion est adoptée à l'unanimité.

3. Modifications des fiches filières

. Henri Garric énonce les différentes modifications demandées par chaque département. Elles sont approuvées à l'unanimité.

. Henri Garric présente la maquette du futur DU FLE que validera le CIEF. Elle est adoptée à l'unanimité.

. Claire Despierres présente le DU FLE pour l'insertion des migrants, qui s'appellera désormais DU Passerelle-Étudiants en exil. Trois maquettes sont créées, une par niveau de langue (A1, A2 et B1). Claire Despierres rappelle que tous les collègues désireux d'intervenir dans ce DU sont les bienvenus. Quant à nos étudiant·e·s, ils·elles se sont fortement impliqués·es dans ce DU : 60 se sont proposés·es comme tuteur·rice·s. La maquette est adoptée à l'unanimité.

4. Conventions

Deux conventions sont présentées :

- un contrat de prestation de services avec la société AGC du groupe Proman, dans le cadre de l'accompagnement des étudiant·e·s du FLE pour la construction de leur projet professionnel. Adoptée à l'unanimité.

- le renouvellement de la convention de cursus intégré entre le département de Philosophie et l'université de Bologne. Adopté à l'unanimité.

5. Calendrier universitaire 2019-2020

Deux calendriers sont présentés : celui de l'enseignement en présence (semestrialisé), envoyé à tou·te·s les enseignants par Philippe Vigneron, et celui de l'enseignement à distance (annualisé). Eric Heilmann demande si on pourrait utiliser un des deux semaines prévues pour les examens lorsque peu d'épreuves sont prévues. Youssef El Hanbali répond qu'il n'est pas légalement possible d'utiliser pour des cours la plage dévolue à la session d'examen ; Philippe Vigneron ajoute que, pour des raisons d'organisation, ces deux semaines doivent être entièrement consacrées aux examens, quel que soit le nombre d'épreuves. Les calendriers sont adoptés à l'unanimité.

6. Vote sur les nouveaux tarifs de l'enseignement à distance

Deux modifications sont demandées :

- le DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) dont l'UFR reprend la gestion depuis janvier – il était auparavant géré par l'ESPE qui avait considérablement augmenté les frais d'inscription : pour dynamiser le nombre d'inscrits, est proposé le tarif de 50 €, soit la moitié du tarif actuel.

- l'agrégation à distance : est proposé le tarif de 48 €, le tarif actuel s'élevant à 32 €.

Ces nouveaux tarifs sont adoptés à l'unanimité.

7. Divers

Éric Heilmann demande que soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil le problème de place pour les deux doctorant·e·s contractuels actuels (il y en aura trois l'année prochaine) du CIMEOS : aucun espace ne leur est réservé, alors qu'il·elle·s ont vocation à travailler sur place. Des enseignant·e·s qui ne sont présent·e·s qu'un ou deux jours par semaine pourraient prêter leur bureau. Henri Garric confirme l'intérêt de prévoir des bureaux plus grands plutôt que les actuels petits bureaux ; il prévoit une réunion des responsables de département pour réfléchir à cette question d'espace.

Gilles Bousquet demande des informations concernant le tarif d'inscription en Master pour les étudiant·e·s étranger·ère·s. Samir Bajric répond qu'à la rentrée 2019, il sera inchangé à l'uB. Gilles Bousquet demande qu'un affichage soit effectué car, sur le site de Campus France, des tarifs très élevés sont toujours annoncés.

Henri Garric informe que les inscriptions sur Parcoursup sont terminées : il y a plus d'inscrits – environ 10 % –, dans toutes nos filières, que l'année dernière.

Jean-Claude Gens pose la question du tableau d'affichage pour l'UFR, maintenant qu'il n'y a plus qu'une salle des professeur·e·s. En outre, il demande pourquoi les gobelets des machines à café sont non en plastique, mais en papier ; la question sera posée aux prestataires de service en charge des machines.